



J'ai vendu mon Quad a monsieur et maintenant problème

Par **Gilabert m**, le **26/05/2017** à **07:50**

Bonjour,

j'ai vendu mon Quad a un monsieur le Quad étai nickel à la vente sauf le triangle avan droit il y avai un Côme dessus mais il y étai déjà quand je l'est acheter. Lors de la vente le monsieur la remarquer et je lui est dit que je l'avais acheté comme sa et que je n'ai jamais eu de souci avec . Suite à sa j'ai descendu le prix de vente de 200 euro et il l'a essayé devant et il a rien trouvé d'anormale. 5 jour après il me contacte par sms en me disant qu'il veut annulé la vente par ce qu'il aurai un problème avec le triangle .

Que doigte faire ? Est-ce que c est un visé cacher ?

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **26/05/2017** à **07:57**

Bonjour,

L'annulation de la vente ne peut être demandée que pour un vice caché, or, là, ce problème est apparent, donc il n'est pas caché.

Vous envoyez courtoisement mais fermement promener cet acheteur. C'est à lui de prouver qu'il s'agit d'un vice caché et cela passera par une expertise judiciaire à ses frais.

Par **Gilabert m**, le **26/05/2017** à **11:00**

Merci beaucoup pour votre réponse